

Rivière aux Sables

**Des travaux de dragage de 15 M\$ prévus en 2008**

Tremblay, Louis

**Lac Kénogami -La ministre Françoise Gauthier a confirmé, hier, des investissements de près de 15 M\$ pour le dragage d'un tronçon de la rivière aux Sables.**

Les travaux permettront d'augmenter la capacité d'évacuation du lac Kénogami de 480 mètres/cubes/seconde à 650 mètres/cubes/seconde et ainsi augmenter la sécurité des riverains dans les corridors des deux exutoires du réservoir.

L'annonce était grandement attendue par les riverains puisque ce projet constitue l'un des éléments retenus par la Commission scientifique et technique sur les barrages tenue après le déluge de 1996 pour recommander des solutions et ainsi sécuriser tout le bassin versant du réservoir Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables.

Le projet, selon la députée de Jonquière, sera réalisé à partir de l'automne 2008 et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, qui sera le promoteur du dragage, devra obtenir un certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs du Québec de même que de Transports Canada. Ce sont des procédures strictement administratives puisque tout le projet de reconstruction du réservoir Kénogami ainsi que d'un barrage pour écrêter les crues avait été soumis à un processus conjoint (Québec-Ottawa) d'évaluation environnementale en 2003 sous la gouverne du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

La composition topographique de la rivière aux Sables faisait en sorte qu'il y avait un goulot d'étranglement entre les ouvrages de gestion de Pibrac et le pont de la rue Saint-Dominique. Les travaux seront effectués dans ce secteur.

Hier, la ministre Gauthier a expliqué que d'autres investissements seront réalisés dans le futur pour le rehaussement des digues afin d'atteindre les critères de la Loi sur la sécurité des barrages qui ont été modernisés après le sinistre de juillet 1996.

Quant au projet du réservoir Pikauba, qui constituait le plus important élément du système de sécurité, la ministre n'a pas écarté définitivement sa construction. L'ouvrage prévu dans la Réserve faunique des Laurentides devait servir à écrêter les grandes crues en permettant d'évacuer l'eau du réservoir Kénogami pour éviter les débordements.

Jusqu'à maintenant, les gouvernements ont investi 24 M\$ dans les études, 14 M\$ dans la modernisation des outils de gestion et les ouvrages de levage des pelles et une tranche de 15 M\$ a été confirmée hier. Globalement, le projet de reconstruction du réservoir Kénogami et du barrage Pikauba était évalué à un peu plus de 170 M\$.